

Titulaire du permis : CIECH

Sarzyna SA, ul. Chemików 1, 37-310 Nowa Sarzyna, tél. : +48 17 24 07 111, fax : +48 17 24 07 122, e-mail :
sarzyna@ciechgroup.com, www.ciechgroup.com

CHWASTOX EXTRA 300 SL

Ce produit est destiné à un usage professionnel.

Teneur en substance active :

MCPA (un composé du groupe des acides phénoxy) - 300 g/l (26,5 %)

Autorisation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural n° R-77/2010 du 08/10/2010,
modifiée en dernier lieu par la décision du ministère de l'Agriculture et du Développement rural n° R-481/2017d du 26/09/2017.



Attention

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

EUH 401 – Pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement, suivez les instructions d'utilisation.

P264 – Se laver soigneusement les mains après utilisation.

P280 – Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P330 – Rincer la bouche.

DESCRIPTION DE

L'OPÉRATION Chwastox Extra 300 SL est un herbicide sous forme liquide pour préparer une solution aqueuse, appliqué par voie foliaire, destiné à contrôler les mauvaises herbes dicotylédones annuelles dans les céréales de printemps et d'hiver.

En culture de pommes, Chwastox Extra 300 SL utilisé en mélange avec les herbicides Agrosar 360 SL ou Glifoherb 360 SL combat, entre autres, les mauvaises herbes vivaces gênantes telles que la prêle et le chiendent.

ACTION CONTRE LES MAUVAISES HERBES

Ce produit est absorbé principalement par les feuilles des mauvaises herbes, ce qui provoque leur déformation, puis un retard de croissance et la mort de la plante. Il est particulièrement efficace pour détruire les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.

Plantes sensibles : fumeterre commune, chénopode blanc, pied-d'alouette des champs, pied-de-faisan rugueux, pied-de-chien, bourse-à-pasteur, faucille des champs.

Mauvaises herbes moyennement sensibles : bleuet, pavot des champs.

Mauvaises herbes moyennement résistantes : mouron des oiseaux, myosotis des champs, liseron, amarante rugueuse.

Mauvaises herbes résistantes : pensée des champs, lamier pourpre, chrysanthème des champs, matricaire inodore, véronique de Perse, véronique des champs, gaillet gratteron, renouée maculée, camomille des champs, genêt à balais.

Chwastox Extra 300 SL à une dose de 2,5 l/ha + Agrosar 360 SL à une dose de 5,0 l/ha ou

Chwastox Extra 300 SL à la dose de 2,5 l/ha + Glifoherb 360 SL à la dose de 5,0 l/ha

Mauvaises herbes sensibles : petit géranium, échinochloa, mouron des oiseaux, lamier pourpre, chénopode blanc, pissenlit, chiendent, amidonnier du Canada, renouée du Japon, vieille forêt, prêle des champs, bourse-à-pasteur, pâturin annuel, épilobe glanduleux.

DEMANDE DE L'AGENT

Ce produit est destiné à être utilisé avec des pulvérisateurs agricoles automoteurs ou montés sur tracteur, ou des pulvérisateurs pour vergers équipés d'une rampe d'herbicide.

Blé de printemps, orge de printemps, triticales de printemps, avoine, blé d'hiver, orge d'hiver, triticales d'hiver, seigle

Dose maximale/recommandée pour une application unique : 3,0 l/ha

Date d'application : effectuer le traitement au printemps, du début de la phase de tallage des céréales jusqu'à la fin de cette phase.

Quantité d'eau recommandée : 200-300 l/ha.

Pulvérisation recommandée : gouttelettes moyennes.

Nombre maximal de traitements pendant la saison de croissance : 1

Remarque :

Ne laissez pas les animaux de ferme, et en particulier les bovins laitiers, pénétrer dans la zone traitée pendant les 21 jours suivant le traitement.

Pommier

Dose maximale/recommandée pour une seule application : 1) Chwastox Extra 300 SL 2,5 l/ha + Agrosar 360 SL 5,0 l/ha ou 2) Chwastox Extra 300 SL

2,5 l/ha + Glifoherb 360 SL 5,0 l/ha Utiliser l'agent du printemps à l'automne

sur les mauvaises herbes vertes pendant leur croissance intensive.

Quantité d'eau recommandée : 200-300 l/ha.

Pulvérisation recommandée : gouttelettes moyennes.

Nombre maximal de traitements pendant la saison de croissance : 1

Remarques : 1. Avant la pulvérisation, éliminer mécaniquement tous les rejets racinaires des arbres fruitiers.

2. Pulvériser en toute sécurité, de préférence à l'aide de pulvérisateurs munis de couvercles ou de grilles, afin que les gouttes de liquide pulvérisé ne se déposent pas sur les feuilles, les pousses et l'écorce non ligneuse des arbres, ce qui pourrait endommager les plantes.

SUCCESSION DES PLANTES

S'il est nécessaire d'éliminer la plantation traitée avec Chwastox Extra 300 SL (en raison de dommages causés aux plantes par le gel, les maladies ou les ravageurs) après la culture

D'autres plantes peuvent être cultivées avant le semis, à l'exception des espèces particulièrement sensibles à cet agent, comme les tomates et les betteraves.

Lors de l'utilisation de Chwastox Extra 300 SL en mélange avec d'autres herbicides, suivez les recommandations de succession végétale pour les herbicides utilisés en combinaison avec Chwastox Extra 300 SL.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS D'UTILISATION RELATIVES AUX BONNES PRATIQUES AGRICOLES 1. Ne pas utiliser le produit :

- pendant les périodes
de sécheresse, - sur les plantes malades, endommagées
ou humides, - à des températures inférieures à 10 °C et
supérieures à 25 °C, - lorsque la température nocturne est inférieure
à 5 °C, - avant l'arrivée des gelées et de la pluie, - par temps
venteux, ce qui peut entraîner le déplacement du liquide vers les plantes voisines.
cultivé.

2. Lors de l'utilisation du produit, ne pas autoriser :

- le déversement du liquide de travail sur les plantations voisines, en particulier
dicotylédones, -
chevauchement du liquide de travail aux jonctions des bandes de traitement et des bordures, -
pénétration de l'agent dans l'eau utilisée pour l'arrosage des plantes.

PRÉPARATION DU LIQUIDE UTILISABLE Préparer le
liquide utilisable immédiatement avant utilisation.

Avant de commencer à préparer le liquide de travail, déterminez précisément la quantité nécessaire.

Versez la quantité mesurée de produit dans la cuve du pulvérisateur partiellement remplie d'eau (agitateur en marche). Rincez les récipients vides trois fois à l'eau et versez l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur contenant le produit, complétez avec de l'eau jusqu'au volume requis et mélangez soigneusement. Après avoir versé le produit dans la cuve, si le pulvérisateur n'est pas équipé d'un agitateur hydraulique, agitez le liquide mécaniquement. En cas d'interruption de la pulvérisation, agitez soigneusement le produit dans la cuve avant de reprendre le travail.

Lors de l'utilisation de cet agent en mélange avec d'autres agents, suivez scrupuleusement les recommandations relatives à la préparation du liquide utilisable de ces agents.

GESTION DES RÉSIDUS DE LIQUIDE UTILISABLE ET NETTOYAGE DU MATÉRIEL Les résidus de liquide utilisable après traitement doivent être gérés de manière à limiter les risques de contamination des eaux de surface et souterraines, au sens de la réglementation relative à la protection des eaux, et de contamination des sols, c'est-à-dire : – après dilution préalable, utilisation sur

la surface ayant fait l'objet du traitement, le cas échéant.
il est possible ou

- éliminés au moyen de solutions techniques assurant la dégradation biologique des substances actives des produits phytosanitaires,
ou – éliminés d'une autre manière, conformément à la réglementation relative
aux déchets.

Nettoyez soigneusement le matériel après utilisation.

Traitez l'eau utilisée pour nettoyer l'équipement de la même manière que le liquide restant, en utilisant le même équipement de protection individuelle.

Lors du lavage du matériel à l'aide de produits de nettoyage destinés à cet usage, traitez les eaux de rinçage obtenues conformément aux instructions fournies avec le produit de nettoyage.

Remarque :

En raison de la très grande sensibilité de certaines cultures même à de petites quantités de l'agent, il est très important de bien laver le pulvérisateur après le traitement, notamment avant de l'utiliser sur des cultures autres que celles recommandées sur l'étiquette.

CONDITIONS D'UTILISATION SÛRE DU PRODUIT Avant d'utiliser le

produit, toutes les parties intéressées susceptibles d'être exposées aux projections du liquide de travail et qui ont demandé ces informations doivent être informées de ce fait.

Précautions à prendre par les utilisateurs du produit :

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

Éviter tout contact avec les yeux.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Portez des gants de protection, une protection du visage ou des yeux et des vêtements de protection pour vous protéger contre les effets des produits phytosanitaires lors de la préparation de la solution de travail et pendant le traitement.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Précautions environnementales :

Ne pas contaminer l'eau avec le produit phytosanitaire ou son emballage.

Ne lavez pas le matériel à proximité des eaux de surface.

Évitez la pollution de l'eau par les fossés de drainage des exploitations agricoles et des routes.

Afin de protéger les organismes aquatiques, il est nécessaire de délimiter une zone de protection autour des réservoirs et des cours d'eau d'une largeur de :

– 10 m dans le cas des cultures céréalières d'hiver (orge d'hiver, blé d'hiver, triticale).

hiver, seigle,

– 1 m dans le cas des cultures céréalières de printemps - blé de printemps, orge de printemps, triticale de printemps, avoine.

Afin de protéger les plantes terrestres non ciblées, il est nécessaire de délimiter une zone de protection de 5 m de large à partir des zones non agricoles.

Lors de l'utilisation de Chwastox Extra 300 SL dans un mélange en cuve avec d'autres herbicides, les restrictions contenues dans les étiquettes des produits phytosanitaires inclus dans un tel mélange doivent être prises en compte et respectées.

La période entre l'application du produit et le jour où les personnes et les animaux peuvent pénétrer dans la zone où le produit a été appliqué (période de prévention) : personnes – ne pas pénétrer jusqu'à ce que le liquide de travail sur la surface de la plante soit complètement sec ; animaux d'élevage, en particulier les bovins laitiers – ne pas pénétrer pendant 21 jours après le traitement.

Délai entre la dernière application du produit et le jour de la récolte (délai d'attente) : sans objet

Période entre la dernière application du produit à la culture et le jour où la culture suivante peut être semée ou plantée : le succès de la culture doit être pris en compte.

CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'ÉLIMINATION SÉCURITAIRE DES PRODUITS PÉPIDIQUES ET DE LEURS EMBALLAGES Tenir hors de

portée des enfants. Stocker

les produits phytosanitaires : – dans leur

emballage d'origine, – de manière à

éviter tout contact avec les aliments, les boissons ou les aliments pour animaux, toute contamination de l'environnement et tout accès par des

tiers, – à une température comprise entre 0 °C et 30 °C.

Il est interdit d'utiliser les emballages vides des produits phytosanitaires à d'autres fins.

Tout produit non utilisé doit être transféré à un organisme autorisé à collecter les déchets dangereux.

Il est recommandé de rapporter les contenants vides à un détaillant de produits phytosanitaires ou de les jeter avec les ordures ménagères. Pour toute question concernant l'élimination des contenants, veuillez consulter votre détaillant de produits phytosanitaires.

PREMIERS SOINS Antidote :

aucun, traiter les symptômes.

Si vous devez consulter un médecin, montrez-lui l'emballage ou l'étiquette.

En cas d'ingestion : Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Période de validité : 3 ans

Date de production -

Contenu net -

Numéro de lot -